

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE

Index AI : AFR 47/001/2014
AILRC-FR
7 avril 2014

Rwanda. « *Plus jamais ça* » doit enfin prendre tout son sens

À l'heure du 20^e anniversaire du génocide rwandais, la communauté internationale doit redoubler d'efforts pour améliorer sa réaction aux atrocités de masse.

Au Rwanda, entre avril et juillet 1994, environ 800 000 Tutsi et Hutu opposés au gouvernement ont été tués dans le cadre d'une catastrophe humaine majeure du 20^e siècle. Beaucoup d'autres ont été torturés, notamment des femmes et des jeunes filles violées ou soumises à d'autres formes de violences sexuelles.

Le Front patriotique rwandais (FPR), majoritairement composé de Tutsi, a lancé l'offensive depuis l'Ouganda en 1990, représentant une réelle menace militaire et politique pour le gouvernement de l'époque. Les Tutsi avaient eux-mêmes fui vers l'Ouganda pour échapper à de précédentes vagues de violence et de répression au Rwanda. Lorsque la guerre a éclaté, les autorités ont demandé à leurs partisans d'aider les forces gouvernementales à combattre l'ennemi, à savoir tout individu identifié comme un partisan ou un partisan présumé du FPR. Le gouvernement de l'époque a alors mis en place une stratégie délibérée visant à éliminer les Tutsi, en manipulant la question de l'origine ethnique pour se maintenir au pouvoir.

Le 6 avril 1994, l'avion à bord duquel voyageaient le président rwandais Juvénal Habyarimana et le président burundais Cyprien Ntaryamira a été abattu au-dessus de la capitale rwandaise, Kigali, déclenchant des massacres ethniques d'une ampleur sans précédent. La radio nationale, notamment *Radio Rwanda* et *Radio Télévision Libre des Mille Collines*, a contribué à diffuser des messages de haine ethnique et incité les Hutu à tuer. Le projet officiel du gouvernement d'éliminer les Tutsi et les Hutu opposés aux autorités a été mis en œuvre avec une efficacité brutale et inconditionnelle. Le gouvernement a dispensé des formations et distribué des armes, notamment des machettes, à ses partisans issus de l'ancien parti au pouvoir - le Mouvement républicain national pour la démocratie et le développement (MRND) - à sa branche jeunesse *Interahamwe* (« Ceux qui combattent ensemble »), à son allié la Coalition pour la défense de la République (CDR) et à sa section jeunesse.

En pleine horreur génocidaire, la communauté internationale s'est abstenue d'intervenir pour empêcher les massacres, malgré les avertissements. Les appels à l'aide venus du terrain n'ont pas été entendus. Le 21 avril 1994, le Conseil de sécurité a voté une résolution réduisant les effectifs de la mission de l'ONU de 2 500 à 270 soldats, alors que des informations émanant du Rwanda et de l'étranger faisaient état des événements en cours. L'absence de volonté politique des États membres s'est traduite par l'inertie face aux atrocités généralisées. La mission de l'ONU a assisté aux événements, impuissante, alors que des dizaines de milliers de Rwandais étaient massacrés chaque semaine. Le FPR a battu les forces gouvernementales et a mis fin au génocide en juillet 1994.

Depuis 20 ans, de nombreux auteurs du génocide ont été jugés et déclarés coupables devant les tribunaux nationaux rwandais et les tribunaux *gacaca* (système de juridictions populaires), le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), et des tribunaux en Europe et en Amérique du Nord. Les investigations se poursuivent sur de très nombreux suspects de génocide installés à l'étranger. Des atteintes aux droits humains massives ont également été perpétrées par le FPR au lendemain du génocide et dans le cadre du conflit qui a suivi. La plupart des homicides imputables au FPR n'ont toujours pas fait l'objet de poursuites.

La communauté internationale a elle-même reconnu son incapacité à prendre des mesures décisives pour prévenir ou arrêter le génocide. En mémoire des victimes du génocide et de ceux qui ont survécu, la communauté internationale, et notamment les gouvernements de la région et de l'Union africaine (UA), doit garder présent à l'esprit qu'il est essentiel de prévenir et stopper les atteintes aux droits humains, où qu'elles soient perpétrées.

L'UA et l'ONU doivent prendre en compte l'urgence de la situation en République centrafricaine et dans le Soudan du Sud, et reconnaître la nécessité de déployer de fortes opérations de maintien de la paix dans ces deux pays.

En République centrafricaine, les forces internationales de maintien de la paix, notamment les soldats de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) et les forces françaises déployées dans le cadre de l'opération « Sangaris », n'ont pas réussi à prévenir efficacement le nettoyage ethnique visant la population musulmane dans l'ouest du pays et dans la capitale Bangui. En février 2014, Amnesty International a critiqué la réaction trop timorée de la communauté internationale face à la crise, soulignant la réticence des troupes de maintien de la paix à affronter les milices anti-balaka et leur manque de réactivité pour protéger la minorité musulmane menacée. Des membres armés des communautés musulmanes, agissant indépendamment ou aux côtés de la Séléka, se sont également livrés à des attaques très violentes et de grande ampleur contre des civils chrétiens.

Dans le Soudan du Sud, depuis que le conflit a éclaté en décembre 2013, on dénombre des milliers de victimes, dont de nombreux civils, et plus d'un million de personnes ont fui leur foyer. Face à ces violences, le Conseil de sécurité de l'ONU a voté à l'unanimité le renforcement de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (MINUSS), afin qu'elle puisse remplir son mandat et protéger les civils. Cependant, le déploiement de ces troupes a pris trop de temps. Dans l'intervalle, malgré un accord de cessation des hostilités signé le 23 janvier 2014 par le gouvernement du Soudan du Sud et l'opposition, les attaques contre des hommes, des femmes et des enfants se sont poursuivies sans relâche à travers le pays, sans aucun égard pour la protection des civils.

Force est de constater que les leçons du génocide rwandais n'ont pas été tirées et que les changements nécessaires n'ont pas eu lieu. Tandis que le monde rend hommage aux victimes du génocide rwandais, les membres les plus influents de la communauté internationale doivent prendre le temps de réfléchir : là où les civils ne sont pas protégés, il faut une réaction immédiate et efficace. « *Plus jamais ça* » doit enfin prendre tout son sens.